



**Lettre d'informations municipales numéro 100. OCTOBRE 2015**

**Marc Jammet**  
Conseiller municipal PCF

**GRAND PARIS SEINE AVAL.**

**IL Y AURA BIEN UNE AUGMENTATION DES IMPÔTS.**

**SAMEDI 10 OCTOBRE À 15H00.**

Au local commun résidentiel  
64 rue M. Braunstein à Mantes la Jolie

Avec mes amis de l'association UNE GAUCHE DEBOUT, nous avons le plaisir de vous inviter au débat que nous organisons sur le thème :

**LA LAÏCITÉ ? LA RÉHABILITER POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE.**

**LA LAÏCITÉ ?**

**La réhabiliter pour mieux vivre ensemble.**

Samedi 10 octobre 2015 à 15h00  
au Local commun résidentiel,  
64 rue Maurice Braunstein à Mantes-la-Jolie  
(près du lac des Pêcheurs).

A cette fin, nous avons rencontré les représentants des paroisses catholiques et la Grande mosquée de Mantes-la-Jolie que nous tenons à remercier vivement.  
Et nous avons le plaisir de vous inviter au débat que nous organisons autour de ce thème.

**Monsieur Hamza GARRUSH,**  
Enseignant  
**Monsieur Marc JAMMET,**  
Conseiller municipal de Mantes-la-Jolie  
**Le Père Matthieu WILLIAMSON,**  
Curé des paroisses catholiques de Mantes-la-Jolie

vous donneront à voir leur conception de la laïcité en introduction au débat animé par Madame Armelle HERVE.



Réunis en séminaire début septembre, les maires des 73 communes concernées et certains élus (tous n'avaient pas été invités) ont « planché » sur la nouvelle communauté d'agglomération que veut nous imposer le gouvernement.

A l'ordre du jour notamment, la fiscalité.

C'est que, si la CAMY ne lève pas d'impôts directs auprès des habitants, ce n'est pas le cas des autres collectivités territoriales aujourd'hui.

Auditionné (à quel prix ?), le cabinet de Monsieur Edouard JULLA va faire des propositions à chaque commune pour que la somme des impôts locaux (communauté et commune) n'augmente pas en octobre 2016.

En clair, comme la nouvelle communauté va lever une nouvelle ligne d'imposition locale, il va proposer aux communes de baisser leurs propres taux.

**C'est séduisant MAIS ... comment fera Mantes-la-Jolie qui n'arrive déjà plus à boucler son budget ?**

Rassurez-vous. Son cabinet précise que, dans chaque commune, la majorité politique en place sera libre ou non de suivre cette proposition !!!!

Avec les élus qui ont le courage de s'opposer réellement à ce projet (comme Jean Delarue des Mureaux, Ghislaine Senée maire d'Evécquemont, Martine Chevalier maire d'Issou ...), nous comptons bien poursuivre notre action.

Bien à vous,

Marc Jammet.

**POUR ME CONTACTER :**

Marc Jammet  
PCF Mantes-la-Jolie  
Boite postale 71524  
78205 Mantes-la-jolie  
E-mail : [marc.jammet@wanadoo.fr](mailto:marc.jammet@wanadoo.fr)  
Blog : [www.marcjammet.fr](http://www.marcjammet.fr)

*Prochain conseil municipal :  
Lundi 5 octobre à 20h30*

Il est public. Toute personne peut y assister.

Les communistes de Mantes-la-Jolie financent seuls leur activité et l'information qu'ils diffusent. Si vous estimez que la démocratie passe par le devoir pour les élus de rendre des comptes sur leur activité, vous pouvez nous aider en nous adressant une contribution financière (à l'ordre de PCF Mantes-la-Jolie, BP 71524, 78205 Mantes-la-Jolie) Je vous en remercie par avance.

# CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2015.

**47 délibérations (!)** à l'ordre du jour, c'était le menu du Conseil municipal du lundi 6 juillet (*comme toujours, le maire préfère attendre le début des congés d'été avant d'ajouter certains dossiers*).

On aura tout d'abord appris les **démissions** de Madame Cécile DUMOULIN de sa fonction de première adjointe et de Frédéric BOURGAULT de sa fonction de maire-adjoint. Des déclarations de démission (*bizarrement?*) applaudies par l'ensemble de la majorité.

Le Conseil municipal aura été aussi l'occasion de voir à quel point l'opposition de la droite au projet gouvernemental de **grande communauté d'agglomération** (*Grand-Paris-Seine-Aval, 400.000 habitants, 73 communes*) n'était que factice puisque la majorité de droite (*LR, UDI, MODEM*) et les élus socialistes ont approuvé à la fois le périmètre proposé et la mise en œuvre de la fusion des 6 intercommunalités actuelles.

Une belle occasion pour une **nouvelle pirouette de Pierre Bédier** qui, après déclaré dans la presse tout le mal qu'il pensait de cette nouvelle intercommunalité, a expliqué doctement que son expérience à la CAMY aidant, "il ne croyait pas à l'intercommunalité" mais ... que « ce n'était pas parce qu'on doutait que cela ne se faisait pas ».

Il s'est donc prononcé "POUR" en refusant au passage ma proposition de consulter les citoyens ainsi que, "pour faire bonne mesure" l'instauration de pôles de proximité que certains avaient proposé (*pour lui, les électeurs ne sont jamais sans doute trop loin des élus*).

Autre point important à l'ordre du jour: la programmation de la **destruction du Centre commercial principal** (*mais aussi des deux autres: Fragonard et Lavoisier*) qui seraient remplacés par des immeubles comportant des commerces en leur rez-de-chaussées. Pourquoi des immeubles en plein Val-Fourré alors que la droite a cassé plus de 1.000 logements sociaux dans le quartier? Pour obtenir des financements.

La majorité de droite a enfin approuvé une **modification du budget** qui prévoit 2,8 millions euros de dépenses "imprévues" et 700.000 euros supplémentaires pour payer les intérêts d'emprunts toxiques (*en gros, l'augmentation annuelle des impôts locaux que paient les Mantais depuis 2010*) ainsi que la **modification du financement du Pavillon 5** de l'Ile Aumône afin de développer l'offre de salle pour ... si, si, ça ne s'invente pas ... pour le quartier des Peintres (*Monsieur Sidi El Haimer affirmant même que l'Ile Aumône se situait à proximité du Val-Fourré - A la nage sans-doute mais passer par le pont rajoute tout de même quelques kilomètres*).

## CENTRES COMMERCIAUX DU VAL-FOURRE

### Le Conseil municipal a voté leur destruction

C'était sans-doute la délibération la plus importante du Conseil municipal puisque le maire demandait au Conseil municipal d'approuver la destruction du Centre commercial principal et sa reconstruction partielle flanquée de 250 logements.

Un projet présenté par le maire, puis par Raphaël COGNET (*adjoint au maire chargé du commerce*) à la fois comme le tout début d'un "processus en toute transparence" et héritier "d'un travail commencé depuis longtemps appuyé sur plusieurs études" (*sic!*).

Le tout appuyé par la "**montée au créneau**" de Pierre Bédier qui, en réponse à mon intervention, justifiait que la rénovation urbaine n'a jamais prévu la réhabilitation des centres commerciaux (*des "réhabilitations cosmétiques"*) et reconnaissait qu'on "avait ajouté du logement pour obtenir les financements".

**Quant à la concertation, il l'estime parfaite** puisque tout se fait avec les partenaires de Mantes-en-Yvelines (*les habitants du Val-Fourré qui n'ont pas même pas été informés et les commerçants à qui visiblement on n'a pas présenté le projet sous cette forme comme devait l'affirmer leur représentant, Radouane ATROUSSY, malgré les tentatives du maire pour l'empêcher de parler, apprécieront sans-doute*).

J'ai pour ma part insisté sur la **nécessité d'une opération lourde** sur ce centre commercial (*qui risque maintenant la fermeture*) dans la **concertation la plus large** et rappeler les **responsabilités écrasantes de la droite** locale qui a laissé pourrir la situation pendant 20 ans.

**Devant l'absence de réponses du maire à mes questions précises, j'ai refusé de participer au vote.**

**J'ADHÈRE À LA SECTION DE MANTES LA JOLIE  
DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS.**

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

VILLE : ..... Tel/e-mail : .....

A renvoyer à **PCF Mantes la Jolie, Boite Postale 71524  
78205 Mantes la Jolie**

**SUR MON BLOG** – [www.marcjammet.fr](http://www.marcjammet.fr) – retrouvez aussi : la **réunion publique à Issou** des élus et des militants opposés au projet de communauté urbaine (28 août), **le tract des communistes** contre la destruction des centres commerciaux (5 et 6 septembre sur les marchés), notre participation au rassemblement place Saint-Maclou **contre la répression anti-kurdes en Turquie** (10 septembre), le compte-rendu de la **visite au Foyer ADOMA** avec la direction territoriale des Yvelines du groupe, notre opposition à la baisse des dotations pour les communes mais **notre refus de l'instrumentalisation** que voulait en faire le maire de Mantes la Jolie (19 septembre)